

## ACTUALITÉ

14/07/2019

### SCANDALE EN FLANDRE

# «Escort Lynn» est très mal prise...



Elle s'appelle « Escort Lynn » et elle s'est invitée cette semaine dans le monde politique flamand et par conséquent belge aussi. Pour rappel, le N-VA Kris Van Dijck a démissionné de la présidence du Parlement Flamand. On lui reproche d'avoir fait jouer ses relations pour aider cette Lynn dont il était un client privilégié – il connaissait son vrai nom, ce qui n'est guère habituel dans ce milieu. La manoeuvre pour favoriser la jeune femme? « E-Media » l'employait soi-disant... avant que cette société fictive soit mise en faillite ensuite ! Du coup, ladite prostituée pouvait avoir accès au Fonds de fermeture des entreprises. Cela lui aurait permis de toucher quelque 5.239€ (elle en demandait 26.000) et puis de bénéficier du chômage et d'une couverture sociale auxquelles elle n'avait plus droit autrement.

Van Dijck, qui n'était que simple député en 2014, était intervenu à l'époque pour que ce dossier de «mère célibataire dans une situation financière précaire» reçoive un «traitement correct». Si le président démissionnaire est mal pris dans cette affaire aux relents de scandale, c'est aussi le cas de la call-girl dont on va scruter les comptes.

On sait déjà que la prostituée basée à Duffel (province d'Anvers) louait ses services 300€ l'heure en privé et 350€ si la prestation se faisait en public, mais aussi qu'elle avait été l'objet d'un chantage

après que l'ouvrier qui rénove son studio y avait installé des caméras... Sur les images, figuraient au moins deux hommes politiques ! On n'a peut-être pas encore fini de parler de cette surprenante affaire.